


MERMET & ASSOCIÉS

SCP d'Avocats Inter Barreaux
2 rue Alfred Bastin - C.S. 30052 - 74102 ANNEMASSE CEDEX
Tél : 04.50.37.27.34 – Fax : 04.50.37.79.36

**VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
EN UN LOT**

**D'UN APPARTEMENT type T3, d'un garage et d'une cave
sis à ANNEMASSE (Haute-Savoie)
5-7 rue du Chablais – 1er étage étage**

MISE A PRIX : 15.300 Euros

ADJUDICATION fixée au VENDREDI 11 DECEMBRE 2020 à 15 heures,
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de THONON-
LES-BAINS, au Palais de Justice de ladite ville, 10 rue de l'Hôtel Dieu

DESIGNATION DES BIENS :

SUR LA COMMUNE d'ANNEMASSE (Haute-Savoie)

**Dans un immeuble collectif dénommé "LE CLARIDGE" sis 5-7 rue du
Chablais, figurant au cadastre à la section A numéro 280 et 281, à savoir :**

- **Le lot n° 32 :** Au 2ème sous-sol, **une cave** portant le n°1 au plan des caves
Et les 2/5.050èmes des charges spéciales de l'ascenseur

Et les 3/100000èmes de la propriété du sol et de la copropriété générale

- **Le lot n° 76 :** Au 1er étage dans le dégagement à gauche en arrivant de
l'ascenseur, à droite, porte droite, **un appartement de type T3** comprenant
hall d'entrée, un dressing, un wc, une cuisine, un cellier, une salle de bains, un
séjour, dégagement et deux chambres avec placard.

Et les 104/5.050èmes des charges spéciales de l'ascenseur

Et les 225/100000èmes de la propriété du sol et de la copropriété générale

- **Le lot n° 117 :** Au 2ème sous sol, **un garage,**

Et les 13/1.000èmes des charges spéciales aux garages

Et les 4/5.050èmes des charges spéciales de l'ascenseur

Et les 19/100000èmes de la propriété du sol et de la copropriété générale

La surface Loi Carrez de l'appartement est de 109,92 m².

Le bien mis en vente est occupé par la propriétaire.

Les documents sont disponibles et téléchargeables sur notre site www.mermet-associes.com (rubrique vente aux enchères).

Lesdits biens sont saisis à la demande du syndicat des copropriétaires de
l'immeuble **LE CLARIDGE**, représenté par son syndic FONCIA LEMANIQUE
SAS, ayant la SCP MERMET & ASSOCIÉS pour avocat constitué.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Cabinet de l'avocat
poursuivant ou au Greffe du Tribunal Judiciaire de THONON LES BAINS, où il
a été déposé le 06 février 2020 sous le n° 20/00014.

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au Barreau
de THONON-LES-BAINS, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus
du prix d'adjudication.

Toute personne désirant enchérir devra consigner entre les mains de son
avocat la somme de 3.000 Euros en un chèque de banque libellé à l'ordre du
Compte Séquestre du Barreau de THONON LES BAINS ou par le biais d'une
caution bancaire irrévocable.

Cette somme sera restituée à la personne qui ne serait pas déclarée adju-
dicataire.

Une visite des lieux sera assurée par la SCP MOTTET DUCLOS TISSOT,
Huissiers de Justice à SAINT JULIEN EN GENEVOIS (Tél : 04.50.49.20.80), le
LUNDI 30 NOVEMBRE 2020 de 14H00 à 15H00.

Pour tous renseignements, s'adresser à la SCP MERMET & ASSOCIÉS,
Avocats, 2 rue Alfred Bastin 74100 ANNEMASSE - Tél : 04.50.84.42.43 -
meister@avocat-leman.com (9h/12h-13h30/15h00 sauf mercredi), documents
disponibles et téléchargeables sur le site www.mermet-associes.com (rubrique
vente aux enchères).

ECO 74 5886 30/10/20